

Pèlerinage en Terre-Sainte du 21 au 30 octobre 2019

CONDITIONS

- Prix du pèlerinage par personne (en chambre double) **2.115 €**
- Supplément chambre individuelle (*dans la limite des places disponibles*) : **370 €**

CE PRIX COMPREND :

- Le **départ en car** depuis Raismes ou Cambrai vers l'aéroport de Bruxelles-Zaventem A/R.
- les **voyages en avion** BRUXELLES – TEL AVIV – BRUXELLES sur vols réguliers de la compagnie Brussels Airlines et les taxes d'aéroport.
- la mise à disposition d'un **autocar privatisé en Terre-Sainte** pour tous trajets et transferts
- le **séjour en pension complète en hôtels ou en maisons religieuses, en chambres doubles, du dîner du 1er jour au dîner du 9ème jour inclus.**
- les **entrées dans les sites et monuments** mentionnés au programme.
- Les services d'un guide local francophone
- les **assurances remboursement des frais d'annulation** (dans la limite des conditions prévues dans les termes de cette assurance), **assistance, rapatriement, perte ou vol de bagages et responsabilité civile.**
- la fourniture de documentation de voyage, d'un carnet du pèlerin et **d'un sac à dos.**

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- le supplément éventuel pour l'obtention d'une chambre individuelle : **370 €**
- les boissons, les cafés et les extra personnels.
- le pourboire à remettre au chauffeur, (de l'ordre de 1,5 à 2 € par jour et par personne) et au guide (3,50 à 4 € par jour et par personne).

Pour tous renseignements vous pouvez contacter les :

PELERINAGES DIOCESAINS DE CAMBRAI

174 rue Léopold Dusart

59590 RAISMES

Tél. 03.27.38.12.62

E-mail : pelerinages.cambrai@nordnet.fr

CONDITIONS DE VENTE ET D'ANNULATION

Inscriptions

Attention : les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée. Il est prudent de ne pas tarder à s'inscrire. La clôture des inscriptions est prévue le 25 août 2019.

Cas d'annulation :

Annulation du fait de l'organisateur :

La Direction des Pèlerinages de Cambrai pourrait annuler ce pèlerinage en cas de nombre insuffisant de participants. Elle en aviserait les pèlerins par écrit dès que le fait est établi. Les sommes versées seraient alors intégralement remboursées, sans indemnité complémentaire.

Annulation du fait du pèlerin :

- Pour toute annulation jusqu'à 47 jours avant le départ, il sera retenu un montant forfaitaire de 50 € pour frais de dossier.
- Entre 46 jours et 22 jours avant la date du départ : 500 euros par annulation.
- Entre 21 jours et 15 jours avant le départ : 800 euros par annulation.
- Entre 14 jours et 08 jours avant le départ : 1.200 euros par annulation.
- A moins de 8 jours : 100 % de frais sur le prix TTC du voyage.

Annulation en cas de force majeure : la Mutuelle Saint Christophe prend en charge les frais d'annulation à moins de 30 jours.

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

PASSEPORT VALABLE 6 MOIS APRES LA DATE DE RETOUR OBLIGATOIRE**COPIE DU PASSEPORT A ENVOYER AVEC L'INSCRIPTION**

Des personnes de votre entourage peuvent être intéressées par ce pèlerinage. Complétez cette demande et nous leur adresserons un exemplaire de ce document : Pèlerinage en Terre-Sainte du 21 au 30 octobre 2019

Mr ☐ Mme ☐

Mr ☐ Mme ☐

Nom.....

Nom

Prénom.....

Prénom

Adresse.....

Adresse